DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION N°2017/021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84300 TAILLADES

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

SYNDICS TITULAIRES		6
QUORUM		4
SYNDICS PRESENTS		6
VOTES	POUR	6
VOTES	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr Dominique Pierre Président
Syndic titulaire : HONORAT Guy – DEVINE Marc – PECOULT Jocelyn
Excusés : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence -
Syndic suppléant : OLIVIER Denis – NOUGUIER M. Claude
Excusé : LIENS Charles

L'an deux mille dix-sept et le quatorze novembre à dix-huit heures, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

==========

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION – MODERNISATION DE LA STATION DE VALLONCOURT

==========

LE PRESIDENT EXPOSE : Le Président expose la situation de la station de Valloncourt, réalisée en 1991, et qui assure l'irrigation de parcelles sur Cavaillon et Cheval Blanc. Les quatre pompes actuelles qui alimentent le réseau sont régulièrement entretenues mais les moteurs sont très anciens et leurs rendements faibles. Il conviendrait de les remplacer par des moteurs de nouvelle génération afin de sécuriser l'alimentation du réseau et réduire la consommation d'énergie.

Pour cela, une demande de subvention est possible auprès de la Région PACA selon le budget prévisionnel qui se monte à 85 000 € HT. Le financement proposé est le suivant :

- Région PACA : 20 % soit 17 000 € HT
- Auto financement Cabedan Neuf : 80 % soit 68 000 € HT

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la réalisation des travaux de modernisation de la station de Valloncourt pour un montant de 85 000 € HT et le plan de financement de l'opération associé et décide de soumettre cette décision à l'approbation de de Monsieur le Préfet de Vaucluse. Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président
Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

Acte rendu exécutoire
Compte tenu de publication le

Le syndic

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-298401712-20171114-2017-021-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/11/2017
Publication : 17/11/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation